

FORMATIONS AU GUIDE DE PALANQUEE-NIVEAU 4

La CTR Grand-Est organise cette année 3 stages et examens au GP-N4

- **Du dimanche 24 mai au dimanche 31 mai 2020 à l'UCPA Niolon (près de Marseille)**
- **Du dimanche 19 juillet au dimanche 26 juillet 2020 au centre de plongée de l'Incantu à Galéria (Haute Corse)**
Attention : seulement 10 places pour cette session : les personnes obligées de prendre leurs vacances en été, en particulier les enseignants, seront prioritaires, mais les inscriptions seront traitées par ordre d'arrivée)
- **Du samedi 26 septembre au samedi 3 octobre 2020 à l'UCPA Niolon**

Le prix est de **670 €** en mai et en septembre et de **800 €** en juillet (l'hébergement est plus cher en haute saison)

Il est possible d'obtenir une attestation de paiement **après le stage**, par mail auprès de la trésorière du Comité Régional Grand Est, Mme Véronique GOEHNER : vero.jp@wanadoo.fr

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES CONCERNANT LES STAGES À L'UCPA NIOLON

L'hébergement

- Le prix du stage comprend l'hébergement, les repas et les plongées. Il est possible de se garer gratuitement à l'intérieur du centre s'il y a de la place. Le transport du domicile au centre UCPA est à la charge des candidats
- Le centre dispose d'une connexion WIFI gratuite.
- Les draps sont fournis, mais pas les serviettes, ni le savon. Il est conseillé d'emmener une multiprise et de quoi se protéger contre les moustiques. Il peut y avoir du mistral : prévoyez un bonnet et un coupe-vent. L'hébergement est collectif : emportez éventuellement des boules Quies si vous partagez votre chambre avec des ronfleurs ...

Votre trajet :

- Les stages se dérouleront à l'UCPA Niolon, 18 Chemin de la Batterie 13740 Le Rove
Tél. : 04 91 46 90 16, courriel : niolon@ucpa.asso.fr
- Pour vous y rendre, vous pouvez utiliser soit :
 - Un véhicule individuel : le covoiturage est fortement conseillé d'un point de vue économique, écologique et pour avoir plus de chances de trouver une place sur le parking
 - Le train : il y a une correspondance par TER pour Niolon depuis la gare de Marseille Saint-Charles. Le centre UCPA est situé à environ 400 mètres à pieds de la gare de Niolon.

Déroulement de la semaine

- Le rendez-vous a lieu à 18h le dimanche soir en mai et le samedi soir en septembre devant les salles du pôle technique, au-dessus du quai d'embarquement.
- En cas d'arrivée tardive, prévenez Laurent MARCOUX au 06.74.61.29.96.
- La semaine est divisée en 2 parties :
 - Le stage permet aux candidats de finaliser les épreuves de l'examen en mer en bénéficiant des conseils des encadrants. Il peut comporter des séances de travail en soirée.
 - L'examen pratique se déroule du jeudi (ou du vendredi en mai) au vendredi soir (ou au samedi soir en mai). Les résultats sont donnés en général le samedi matin à 8h30 (ou le dimanche matin en mai)
- Attention : le programme peut être modifié en fonction de la météo. L'examen peut se terminer le samedi midi (ou le dimanche midi en mai). Si vous avez prévu un retour par train préférez un billet échangeable. Si la météo est favorable, vous pouvez prévoir un départ vers 10 heures du matin depuis la gare de Niolon.

Le matériel de plongée :

- Il faut vous munir de l'ensemble de votre matériel personnel à l'exception du bloc, fourni gratuitement sur place
- Le centre UCPA peut également fournir gratuitement un complément de plombs, mais le prêt de matériel de secours en cas de panne vous sera facturé.
- Le matériel sera stocké dans un casier individuel entre deux plongées. Il faut se munir d'un cadenas, de préférence à combinaison, ce qui évite de perdre la clef !

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES CONCERNANT LES STAGES A L'INCANTU (GALERIA)

- Le prix du stage comprend :
 - le trajet en avion aller et retour depuis Paris-Orly vers Calvi ou Strasbourg-Entzheim vers Bastia, selon votre choix.
 - l'hébergement, les repas et les plongées.
 - Les transferts en car ou minibus entre les aéroports et l'Incantu.
 - Les transferts en minibus entre l'Incantu et le port de Galéria.
 - Nb : Le trajet du domicile à l'aéroport ainsi et que les frais de parking sont à la charge des stagiaires. Le covoiturage est donc fortement conseillé.
- Les vols de Paris-Orly à Calvi sont assurés par Air Corsica.
 - Horaires : aller 10h30 - 13h, retour : 12h55 - 14h25
 - Bagages : 23 kg en soute et 12 kg en cabine.
- Les vols de Strasbourg-Entzheim à Bastia sont assurés par Volotéa
 - Horaires : aller 10h15 - 11h, retour : 8h20 - 9h50
 - Bagages : 20kg en soute et 10kg en cabine
- Le centre dispose d'une piscine et d'une connexion WIFI gratuite.
- Les draps sont fournis ainsi que les serviettes.
- L'hébergement est collectif par chambre de 2 ou 3 personnes au sein d'un même appartement climatisé, doté d'une cuisine et d'une salle de bain commune
- Il peut y avoir du vent : prévoyez un bonnet et un coupe-vent.
- Emportez éventuellement des boules Quies si vous partagez votre chambre avec des ronfleurs ...
- Le déroulement de la semaine est identique à celui des stages de Niolon
- **ATTENTION : les inscriptions doivent être effectuées le plus tôt possible en raison de la nécessité de réserver les trajets en avion**
- **En cas d'annulation, des frais seront retenus ! nous vous conseillons fortement de souscrire une assurance annulation ! (Voir paragraphe « inscriptions »)**

Le matériel de plongée :

- Il faut vous munir de l'ensemble de votre matériel personnel à l'exception du bloc et des plombs, fourni gratuitement sur place
- L'Incantu peut fournir du matériel, mais cette location vous sera facturée directement par le centre.

EXAMEN DE LA PARTIE THEORIQUE

- Il se déroulera de façon anticipée par rapport aux stages, simultanément et sur des sites proches des domiciles des candidats :
 - **Pour la session de mai 2020 à Niolon : le dimanche 17 mai 2020 de 13h45 à 18 heures**
 - **Pour la session de juillet 2020 à l'Incantu : le dimanche 12 juillet 2019 de 13h45 à 18 heures**
 - **Pour la session de septembre 2020 à Niolon : le dimanche 20 septembre 2019 de 13h45 à 18 heures**
- Les lieux d'examen vous seront notifiés par mail 2 mois avant le début du stage.
- Munissez-vous de stylos, de papier, et d'une calculatrice.

INSCRIPTIONS

- Elles se font exclusivement en ligne sur la page de la CTR Est à partir du site du Comité Régional Est
- Allez sur la page d'accueil de la CTR, cliquez sur l'onglet « La CTR » à droite de l'onglet « Accueil », puis sur l'option « S'inscrire aux stages CTR »
- Remplissez le formulaire en ligne puis cliquez sur « ENVOYER ». Les données recueillies servent exclusivement à la gestion des stages et ne sont pas divulguées à des tiers.

- Vous recevrez ensuite un mail de confirmation de la part de Google. Si ce n'est pas le cas, vérifiez le dossier antispam de votre logiciel de messagerie, puis l'adresse mail que vous avez renseignée sur le site. En cas de difficultés, contactez le Président de la CTR par mail à l'adresse suivante : laurent.marcoux@orange.fr
- Puis, effectuez un virement sur le compte du comité Est à partir du RIB suivant :

Crédit Mutuel					
RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE					
Identifiant national de compte bancaire - RIB					
Banque	Guichet	N° compte	Clé	Devise	
10278	01083	00020819401	19	EUR	CCM MEINAU CANARDIERE
Identifiant international de compte bancaire					
IBAN (International Bank Account Number)					
FR76	1027	8010	8300	0208	1940 119
BIC (Bank Identifier Code)					
CMCIFR2A					
Domiciliation CCM MEINAU CANARDIERE BUREAU DE STRASBOURG MEINAU BP 20002 211 AVENUE DE COLMAR 67023 STRASBOURG CEDEX 1 Tél : 08-20-00-06-12			Titulaire du compte (Account Owner) COMITE INTERREGIONAL DE L'EST FFESSM CHEZ VERONIQUE PIRAS 15 RUE DE CUSTINES 67380 LINGOLSHEIM		
Remettez ce relevé à tout organisme ayant besoin de connaître vos références bancaires pour la domiciliation de vos virements ou de prélèvements à votre compte. Vous éviterez ainsi des erreurs ou des retards d'exécution.			PARTIE RESERVEE AU DESTINATAIRE DU RELEVÉ		

- Intitulez le « Stage GPN4 mai, juillet ou septembre » selon le cas
- Une fois le virement reçu, vous serez inscrit(e) sur une liste en ligne figurant dans le même onglet que ce document. Cette liste des candidats inscrits et en liste d'attente sera publiée et régulièrement actualisée, **mais il n'y aura pas de mail de confirmation ni de convocation.**

Attention :

- Seul l'enregistrement de l'inscription en ligne et la réception du virement permettront de valider définitivement votre candidature.
- **Si le virement n'est pas effectué dans la semaine qui suit votre inscription en ligne, celle-ci sera automatiquement annulée**
- **En cas de désistement moins de 2 mois avant le début des stages de Niolon ou 6 mois avant celui de l'Incantu, la CTR retiendra tout ou partie des frais engagés**
- **Nous vous conseillons FORTEMENT de souscrire une assurance annulation, en particulier si vous vous êtes inscrits au stage de juillet à l'Incantu**
- **L'assureur fédéral, le cabinet LAFONT, en proposera une au prix de 8 euros, à partir de janvier 2020. Elle couvrira les annulations pour raison professionnelle ou de santé, et pourra être souscrite en ligne ici : <https://www.assurdiving.com>**

DOCUMENTS A PRESENTER LE PREMIER JOUR DU STAGE-EXAMEN : (CF : MFT)

- Licence de l'année en cours
- Brevet de Niveau 3 ou équivalent, carte RIFAP
- Certificat médical (CACI) daté de moins d'un an.
- Attestations de compétence signées par un E3 minimum